

## Compte rendu du Conseil Municipal Extraordinaire du 30 octobre 2017

---

**Étaient présents :** M<sup>mes</sup> et MM. : Mireille Bessaa (1<sup>ère</sup> adjointe), Frédéric Bourlion, Pierre Corade (Maire), François Cornette, Jacques Dissard (2<sup>ème</sup> adjoint), Marc Jeanty, Xénia Kavalewski, Michel Maurel.

**Absent excusé :** M. Philippe Gobert

**Absente :** M<sup>me</sup> Stéphanie Wallet

**Secrétaire de séance :** J. Dissard.

**Secrétaire auxiliaire :** Elodie Sialelli.

Le quorum étant atteint, M. le Maire ouvre la séance à 18h.

Le compte-rendu du conseil municipal du 25 septembre 2017 est approuvé à l'unanimité des présents.

M. le Maire demande que soit ajoutée à l'ordre du jour la délibération concernant le nouveau régime des indemnités dues aux employés municipaux : Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel (RIFSEEP). Cette demande est acceptée à l'unanimité des présents, l'ordre du jour est modifié en conséquence.

### **1- Candidature de la Commune de MONTJAVOULT à l'appel à projets pour la rénovation énergétique des bâtiments publics du SE60. (Délibération)**

M. le Maire présente au Conseil le dossier élaboré par SE60 pour cette candidature afin que soient subventionnés les travaux d'isolation de la Mairie. Trois scénarios sont proposés, selon l'étendue des travaux entrepris ; M. le Maire donne sa préférence au N°3, le plus complet, comprenant l'isolation des murs extérieurs, des plafonds sous combles et du plancher sur vide sanitaire, le remplacement des menuiseries, le remplacement de la chaudière à fuel par une chaudière à granulés de bois, et le calorifugeage du réseau de distribution.

- L'estimation des travaux est de 137 249.00 € HT

- L'estimation du coût total de l'opération est de 142 739.00€ HT

- L'estimation des travaux énergétiques éligibles est de 99 681.00€ HT

M. le Maire donne lecture de la Délibération. Elle est votée à l'unanimité des présents.

### **2- Régime des indemnités dues aux Adjointes Administratives : Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel (RIFSEEP).**

Le système d'IAT (Indemnités d'Administration et de Technicité) a été remplacé par le RIFSEEP (Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel). Ce régime indemnitaires se compose de deux parties :

- Une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) qui vise à valoriser l'exercice des fonctions et constitue l'indemnité principale de ce nouveau régime indemnitaires. Cette indemnité repose, d'une part, sur une formalisation précise de critères professionnels et d'autre part, sur la prise en compte de l'expérience professionnelle ;
- Un complément indemnitaires annuel (CIA) tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir

Le RIFSEEP aurait dû être mis en place dès le mois de janvier 2017. Une régularisation de salaire avant la fin de l'année sera effectuée.

Cette régularisation du système d'indemnités versées aux Adjointes Administratives est approuvée à l'unanimité des présents.

### **3- QUESTIONS DIVERSES.**

#### **1 – Ouverture d'une école maternelle Montessori à Montjavoult.**

Mme Bessaa fait part au conseil de l'avancement du projet. Une estimation du loyer pour la location de la salle municipale et de l'espace attenant a été demandée à l'agence qui gère les locations au presbytère. Ce montant a été jugé convenable par l'association « Les Petites Souris de Montessori » qui va engager les premières démarches, publicité et réunion des parents intéressés, et les inscriptions pourraient commencer en mars 2017.

**2 –** M<sup>me</sup> Nadège Lefèvre, maire de La-Chapelle-aux-Pots, a été élue Présidente du Conseil Départemental à la place de M. Courtial.

M. Alain Letellier devient 7<sup>ème</sup> Vice-Président chargé des infrastructures routières et transports.

M<sup>me</sup> Sophie Levesque devient 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente chargée des personnes âgées et personnes handicapées.

**3 –** Le PACS (Pacte Civil de Solidarité) sera, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017, transféré au Maire pour l'enregistrement des déclarations, modifications et dissolutions. Une réunion des maires à ce sujet est prévue le 9 novembre au Tribunal d'Instance de Beauvais.

**4 –** Le Bureau de la CCVT (Communauté de Communes du Vexin-Thelle) se réunira le mardi 7 novembre.

**5 –** M<sup>me</sup> Bessaa demande si l'animation prévue autour des panneaux du CAUE60 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Oise) a été organisée avec les enseignants du regroupement scolaire Hadancourt/Montjavoult/Serans. Il semble que non. La question sera posée au Conseil d'École du 9 novembre.

**6 -** Un riverain pense que le tuyau d'évacuation des eaux pluviales traversant la Grand'rue en direction de la rue du Pasteur Lorriaux est bouché, et provoque des dégâts dans ses locaux. Les employés municipaux examineront cet écoulement, et le déboucheront s'il y a lieu.

**7 –** M<sup>me</sup> Bessaa signale plusieurs cambriolages dans le village. Les mesures de prudence seront à rappeler.

**8 –** Un dysfonctionnement de l'éclairage a été signalé rue du Coudrais. L'équipe municipale a testé l'installation durant une journée sans déceler de problème. Peut-être s'agit-il d'une branche touchant les fils par grand vent, ou d'un branchement mis à nu par le frottement.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 19h 05.

Le prochain conseil aura lieu le 4 décembre 2017 à 18h.